

39^e GALA RADISSON

PRÉSENTÉ PAR



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

DATES IMPORTANTES

Ouverture de la période de mise en candidature	15 septembre 2023
Date limite de réception des dossiers de candidature	3 novembre 2023
Conférence de presse dévoilant les finalistes	31 janvier 2024
38e Gala Radisson	29 février 2024



CHAMBRE
COMMERCE
+ INDUSTRIES
TROIS-RIVIÈRES

LE TROPHÉE RADISSON	3
LE MAÎTRE D'ŒUVRE DU GALA RADISSON	3
LES CATÉGORIES	3
POURQUOI DÉPOSER UNE CANDIDATURE	6
CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ	6
DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE	8
PROCESSUS D'ÉVALUATION, JURY, CONFIDENTIALITÉ	8
SUIVIS	9

***Le Gala Radisson a pour objectifs d'honorer les entreprises qui se distinguent
et de célébrer la réussite des gens d'affaires de la ville de Trois-Rivières.***

Il vise par le fait même à encourager et à promouvoir la vitalité socioéconomique trifluvienne.

L'année de référence correspond à la période du 1^{er} octobre au 30 septembre.

LE TROPHÉE RADISSON

Le trophée Radisson est la distinction par excellence du Gala, en mémoire de Pierre-Esprit Radisson (1636-1710), coureur des bois qui modifia le cours de l'histoire du Nord-Ouest, symbole de dynamisme, de détermination, de compétence, d'initiative et digne représentant des gens d'affaires de Trois-Rivières.

Le trophée est une œuvre créée en 1996 par l'artiste, peintre et sculpteur, Jocelyne Duchesne.

LE MAÎTRE D'ŒUVRE DU GALA RADISSON

La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières (CCI3R) est le maître d'œuvre du Gala Radisson, avec pleins pouvoirs et privilèges, depuis l'édition 2003. Auparavant, cet événement relevait de la Société de développement économique de Trois-Rivières, devenue par la suite Innovation et Développement économique Trois-Rivières.

Comité organisateur

Pour l'accompagner dans la coordination et l'organisation de l'événement, la CCI3R met en place un comité organisateur formé de membres bénévoles. Le mandat de ce comité s'échelonne sur près d'une année. Il englobe, entre autres, la sollicitation de candidatures, la recherche de partenaires financiers et de collaborateurs, le choix du thème du Gala. Le comité agit à titre de groupe conseil pour tous les éléments liés à l'organisation et au déroulement de la soirée de Gala.

LES CATÉGORIES

Voici les douze (12) catégories avec finalistes :

- ▶ **Entreprise de services à l'entreprise**
Ce Radisson est décerné à une entreprise de services destinés à l'entreprise : distribution, commerce de gros, services professionnels, services-conseils, technologie de l'information ou autres.
- ▶ **Nouvelle entreprise**
Ce Radisson est décerné à une entreprise en opération depuis plus d'un (1) an et moins de cinq (5) ans au 30 septembre précédant le Gala. Tous les secteurs d'activités sont admissibles.
- ▶ **Entreprise de services à la personne** (cette catégorie revient aux deux ans en alternance avec la catégorie Entreprise de services à la communauté, suivant les éditions impaires du Gala, exemple 37^e Gala Radisson)

Le Radisson « Entreprise de services à la personne » est décerné à une entreprise offrant des services destinés aux particuliers; services de soins personnels, services professionnels, services de soins médicaux, services de garde, maisons d’hébergement, etc., excluant les entreprises publiques et les organismes sociaux.

▶ **Entreprise culturelle et touristique**

Le Radisson « Entreprise culturelle et touristique » est décerné à une entreprise dont les principaux produits et services sont de nature culturelle, artistique et touristique.

Entrent dans cette définition les maisons d’édition, les musées et centres d’exposition, les salles de spectacle, les compagnies de théâtre, de danse, de musique, les librairies, les événements culturels, les entreprises de services de sonorisation, d’éclairage, de techniques de scène, etc.

Entrent également dans cette catégorie un attrait, un événement grand public, un événement sportif, un congrès d’affaires, un lieu d’hébergement ou même une personnalité touristique marquante.

Ce Radisson est un prix de gestion qui récompense la stratégie de l’entreprise – selon les critères et pondérations précisés.

▶ **Entreprise commerciale et restauration**

Ce Radisson est décerné à une entreprise offrant des services de vente au détail au grand public à partir de points de vente établis incluant les entreprises de restauration et excluant les entreprises de services publics.

▶ **Innovation**

Ce Radisson est décerné à une entreprise qui se démarque en s’appuyant sur de nouvelles pratiques d’affaires innovantes, que ce soit au plan de la productivité, des technologies innovatrices, de la gestion des ressources humaines, de la diversification de marchés, d’un nouveau modèle d’affaires, de l’introduction d’une technologie ou d’une nouvelle pratique de travail dans le but d’améliorer leurs procédés.

▶ **Entreprise industrielle et manufacturière**

Le Radisson Entreprise industrielle et manufacturière est décerné à l’entreprise qui s’est démarqué dans son secteur d’activités par l’innovation de ses produits, ses services, ses investissements ou encore par le développement de nouveaux marchés, ainsi que par la qualité de gestion de ses procédés.

▶ **Repreneuriat et relève d'entreprise**

Ce Radisson « Repreneuriat » est décerné à entreprise qui se démarque par l'excellence de son processus de repreneuriat, c'est-à-dire la reprise de l'entreprise par un ou plusieurs membres de la famille immédiate (relève d'entreprise), ou par un ou plusieurs employés ou par un ou plusieurs tiers externes (repreneuriat).

▶ **Entreprise en construction**

Le Radisson «Entreprise en construction» veut reconnaître les entreprises de construction qui se distinguent par leur projet, leur croissance, leur gestion et leur impact sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières.

▶ **Employeur de choix**

Ce Radisson est décerné à l'entreprise qui s'est démarquée par l'innovation de sa gestion des ressources humaines et qui est inspirante dans son milieu pour développer la qualité de son environnement de travail et le sentiment d'appartenance au sein de son équipe

▶ **Développement durable**

Le Radisson « Développement durable » est décerné à une entreprise qui entame ses premiers pas vers une démarche écoresponsable. Que ce soit un geste à caractère social, économique ou environnemental, l'important est que les initiatives élaborées constituent une nouvelle réalité pour l'entreprise, dans un esprit d'innovation.

▶ **Investissement – nouveauté! catégorie avec finaliste et dépôt de candidature**

Le Radisson « Investissement » est décerné à une entreprise qui se distingue par la réalisation d'un investissement dans un projet d'expansion, de développement, de modernisation, de productivité et ou d'efficacité. Grâce à cet investissement, l'entreprise améliore sa rentabilité en plus de développer une vision d'avenir.

*Ce projet doit être en cours de réalisation ou réalisé depuis moins de 24 mois.

Voici les quatre (4) catégories sans finalistes (Prix Hommage) :

▶ **Coup de cœur – vote du public**

La communauté d'affaires aura la chance de voter pour le Radisson « Coup de cœur - vote du public » remis par le Port de Trois-Rivières. Accessible à toutes les entreprises finalistes. Ce Radisson mettra en lumière une entreprise qui se sera démarquée dans son secteur d'activité au cours de la dernière année.

▶ **Bâtisseur centre-ville** (cette catégorie revient aux deux ans, en alternance avec le prix Hommage Ambassadeur centre-ville suivant les éditions impaires du Gala, exemple 37^e Gala Radisson)

Le Radisson « Bâtisseur centre-ville » s'adresse à un membre de Trois-Rivières Centre qui participe activement au développement du centre-ville notamment par des investissements durables. Pour son implication sociale et sa volonté de faire rayonner le

cœur de la ville. Ce membre s'est distingué dans la communauté en initiant des projets structurants.

▶ **Personnalité féminine ET Personnalité masculine**

Ces Radisson sont décernés à une personnalité féminine et à une personnalité masculine. Chacune de ces personnalités s'est distinguée par ses compétences entrepreneuriales et/ou intrapreneuriales, par ses réalisations, par son dynamisme et par son engagement social, corporatif ou personnel. Chacune d'elle aura permis à la ville et à la région de profiter des retombées de son rayonnement et de son succès d'affaires. Leurs réalisations font honneur à la ville de Trois-Rivières.

POURQUOI DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Parce que devenir finaliste au Gala Radisson signifie :

▶ **Une visibilité accrue auprès du milieu d'affaires trifluvien et du grand public**

Les finalistes sont présentés officiellement dans le cadre d'une conférence de presse et un communiqué de presse dévoilant leur nom est diffusé largement. On parle des finalistes dans les médias régionaux, mais également sur les réseaux sociaux des partenaires du Gala et cette visibilité peut s'échelonner minimalement durant le mois précédant le Gala et les deux semaines suivantes.

▶ **Une notoriété dans le bassin de gens d'affaires de la région**

La présentation des finalistes dans le cahier spécial du quotidien régional, dans le programme souvenir du Gala et dans les projections vidéo sur les grands écrans le soir du Gala, contribue à une plus grande reconnaissance par les pairs du milieu des affaires.

▶ **Une occasion d'élargir son réseau de contacts et d'accroître les opportunités d'affaires**

Les finalistes peuvent établir des contacts et développer des relations d'affaires entre eux, mais également avec tous les gens d'affaires qui assistent à la soirée de Gala. Il y a environ 450 personnes qui participent au Gala chaque année. Les retombées d'une visibilité accrue peuvent aussi se traduire par des opportunités et nouveaux contacts.

▶ **Une valorisation de l'entreprise et le développement d'un fort sentiment d'appartenance**

Une capsule vidéo professionnelle tournée en entreprise, diffusée le soir du Gala et, par la suite, sur Internet met en valeur le finaliste. Cette capsule vidéo peut lui être remise. Un tel outil de communication contribue à accroître le sentiment d'appartenance et la fierté des employés, des clients et autres partenaires d'affaires.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ (pour les catégories avec finalistes)

NOTE : Les conditions suivantes ne s'appliquent pas aux Prix Hommage qui relèvent d'un processus de nomination qui leur est propre. Tout individu ou entreprise peut recevoir un Prix Hommage, et ce, sans considération du fait qu'il soumette ou non une candidature dans une catégorie avec finalistes.

Toute entreprise à but lucratif ou non lucratif (entreprise privée, entreprise d'économie sociale, coopérative, organisme parapublic, etc.), **membre ou non membre** de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, peut soumettre une candidature dans une catégorie avec finalistes du Gala Radisson, dans le respect des conditions suivantes :

- L'entreprise (siège social ou place d'affaires) doit être située sur le territoire de la ville de Trois-Rivières;
- **L'entreprise doit également être enregistrée au Registre des entreprises du Québec à Trois-Rivières.**
- Elle doit être en opération depuis au moins un (1) an au 30 septembre précédant le Gala;
- Elle peut soumettre sa candidature **au maximum dans deux (2) des catégories avec finalistes**, en utilisant les cahiers de mise en candidature prévus à cet effet;
- L'entreprise qui a été lauréate dans une catégorie ne peut pas soumettre sa candidature dans cette même catégorie pour les deux (2) années suivantes;
- Si elle est retenue à titre de finaliste, l'entreprise s'engage à :
 - Être disponible pour le tournage de la capsule vidéo;
 - Être représentée lors de la conférence de presse annonçant les finalistes;
 - Être représentée lors du Gala Radisson;
 - Accepter que soient utilisés à des fins promotionnelles : le nom, le logo, les photos, la capsule vidéo tournée dans l'entreprise et/ou l'information fournie dans le cahier de mise en candidature dans les sections non identifiées comme étant confidentielles.

L'individu qui siège au conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières ou du comité organisateur du Gala ou de tout autre comité de la Chambre, en son nom personnel ou à titre de représentant d'une entreprise, est admissible. L'entreprise qu'il possède ou dirige est également admissible. Cela est possible parce que le processus d'évaluation et de sélection des finalistes et des lauréats relève d'un jury indépendant.

L'individu dont sa candidature est retenue comme personnalité féminine ou masculine doit être présent le soir du Gala.

L'entreprise qui soutient l'organisation du Gala Radisson, par un partenariat financier ou de services, peut soumettre sa candidature.

L'entreprise à but non lucratif est admissible si minimalement 25 % de son financement provient de revenus autonomes. Elle n'est pas admissible si plus de 75 % de son financement provient de fonds publics.

DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

Un dossier de candidature comprend :

- Le cahier de mise en candidature dûment complété et **signé**;

Les cahiers de mise en candidature sont disponibles sur le site Internet de la Chambre, section Activités / Gala Radisson : <https://www.cci3r.com/gala-radisson/>

Le dossier de candidature doit être transmis par courriel à l'adresse suivante : catherine.lajoie@cci3r.com.

Il n'y a pas de frais pour le dépôt d'une candidature.

PROCESSUS D'ÉVALUATION, JURY, CONFIDENTIALITÉ

Par entente tacite avec la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) assure, depuis 2003, le processus d'évaluation des dossiers de candidatures.

L'analyse et l'évaluation des dossiers ainsi que la sélection des finalistes et des lauréats relèvent d'un jury composé de professeurs de l'UQTR qui possèdent une expertise en matière de gestion d'entreprises, et de personnes issues du milieu financier, des affaires, des services d'aide à l'entreprise et/ou du développement économique.

Le jury travaille avec une **grille d'évaluation** spécifique à chacune des catégories. Cette grille reprend les critères et la pondération qui se trouvent dans les cahiers de mise en candidature.

Déroulement :

- Le jury se réunit pour une journée de délibérations qui se tient au mois de novembre ;
- Chaque juré signe une déclaration de confidentialité;
- Un employé de la Chambre agit à titre de secrétaire du jury et signe également la déclaration de confidentialité;
- Le jury procède par catégorie, analyse chacun des dossiers en utilisant la grille d'évaluation, et transpose les résultats sur une grille de classement;
- La compilation des résultats se fait tout au long de la journée;
- Cette compilation permet de déterminer un maximum de trois (3) finalistes, pour chacune des catégories avec finalistes, et les lauréats;
- Tous les dossiers sont ensuite détruits après le Gala.

SUIVIS

La candidature non retenue à titre de finaliste recevra, dans les jours suivant le jury, un avis écrit l'informant de cette décision.

La candidature retenue à titre de finaliste recevra, dans les jours suivant le jury :

- Un avis écrit l'informant de cette décision;
 - Une fiche permettant d'inscrire le nom de la personne qui représentera l'entreprise à la conférence de presse annonçant les finalistes et lors du Gala;
 - Un avis écrit précisant la date et l'heure du tournage à faire avant la mi-janvier de la capsule vidéo en entreprise.
-

Pour information :

Catherine Lajoie

819 375-9628

catherine.lajoie@cc3r.com

<https://www.cci3r.com/accueil-gala-radisson/>

